

L'ÉCHO

N°87

04

À voir, à faire !

08

Grand angle

**SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ : LA COMMUNE S'ENGAGE
POUR SES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)**

10

Actualités

14

Petites annonces

L'ÉDITO du Maire

Chères Divattaises, chers Divattais,

Du rose, du bleu... ce mois d'octobre s'annonce haut en couleur ! Non, ce n'est pas la cigogne qui nous apporte une bonne nouvelle ! En octobre, ces couleurs sont avant tout celles de la solidarité, du partage et de l'engagement au service des autres.

Le bleu, d'abord, pour la Semaine Bleue, qui se déroulera cette année du 5 au 16 octobre. Organisée par la commission Solidarités, elle a pour objectif de valoriser la place des aînés dans notre société et de créer des occasions de rencontre et d'échange entre les générations. Toute une programmation d'animations gratuites a été concoctée par l'équipe. Ouvertes à toutes et tous, petits et grands, ces animations sont l'occasion de venir en famille et de faire vivre pleinement l'intergénérationnel.

Le rose, ensuite, pour Octobre Rose. Je tiens particulièrement à cette campagne internationale de sensibilisation au dépistage du cancer du sein et de collecte de fonds pour la recherche, qui se déroule chaque année du 1^{er} au 31 octobre. Cette année encore, les bourgs de votre commune se pareront de rose. Ouvrez l'œil !

Tout aussi important, nous consacrons notre grand angle ce mois-ci aux ERP, les établissements recevant du public. Ces établissements sont soumis à un certain nombre de règles et de normes destinées à garantir la sécurité et l'accessibilité de toutes et tous. Il revient au maire de veiller au respect de ces normes, sous l'autorité du préfet de Loire-Atlantique.

Si la mise en conformité de ces établissements peut parfois être perçue comme contraignante par nos commerçants, elle demeure indispensable et non négociable lorsqu'il s'agit de garantir la sécurité des personnes et l'accessibilité de tous. Nos équipes restent pleinement mobilisées pour vous accompagner dans ces démarches.

Je vous souhaite à toutes et à tous un beau mois d'octobre, solidaire et engagé !



Aurélie MÉRIAU
Maire

6^e Vice-Présidente de la Communauté de communes Sèvre & Loire

L'ÉCHO N°87

sommaire

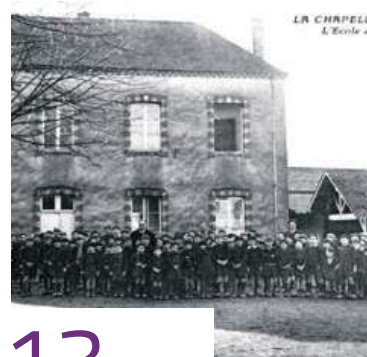
04

Découvrez
l'agenda culturel



07

Sécurité et accessibilité
dans les ERP



13

Un peu d'histoire

14

Annonces



11

Actualités



16

Les sorties
cinéma



www.divattesurloire.fr



www.facebook.com/divattesurloire



www.instagram.com/divattesurloire



Mairie Divatte-sur-loire

Abonnez-vous à la newsletter sur www.divattesurloire.fr
et recevez chaque mois L'ECHO par mail !

MAIRIE SIÈGE

10 rue Mériadec Laënnec, La Chapelle Basse-Mer
44450 Divatte-sur-Loire
Tél. 02 40 33 34 00 - Mail : mairie@divattesurloire.fr
Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h - Jeudi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h
Toute correspondance doit être adressée à la mairie siège.

MAIRIE ANNEXE

1 rue du Vieux Moulin, Barbechat
44450 Divatte-sur-Loire
Tél. 02 40 06 35 12
Sur rendez-vous uniquement

" Divatte-sur-Loire – L'Echo " magazine édité par
la commune de Divatte-sur-Loire

Directeur de la publication :
Aurélie MÉRIAU, Maire

Responsable de la rédaction :
Service communication

Mise en page :
Service communication

Imprimeur :
Imprimerie Planchenault
ZI Château rouge
44522 Mésanger

Tirage :
1600 exemplaires

Crédits photos : mairie de Divatte-sur-Loire, Patricia
BASSEN, Magnific

Octobre 2026

Dépôt légal octobre 2026

Gratuit

Numéro ISSN : 2647-5499



Correspondants presse

Ouest France
Isabelle CHARTIER
Tél. 06 50 86 31 57 - ich44@hotmail.fr

L'Hebdo de Sèvre & Maine
hsm@actu.fr

Presse Océan
Léonie BROSSAUD
leonie.brossaud@gmail.com

NUMÉROS UTILES

SAMU	15
Pharmacie de garde	32 37
Pompiers	18
Gendarmerie	17
Police municipale	06 20 26 11 68
Urgences européennes	112
Urgences européennes pour les sourds et malentendants	114

À voir, à faire...

Il reste encore des places !



La
Semaine
Bleue
À tout âge, ensemble !

LA SEMAINE BLEUE

Du lundi 5 au vendredi 16 octobre

La commission Solidarités de Divatte-sur-Loire renouvelle l'organisation des animations dans le cadre de la Semaine Bleue. Ces animations gratuites se tiendront à partir du 5 octobre, pour une durée de deux semaines.

Il reste encore des places ! Inscrivez-vous avant le 2 octobre (bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la mairie ou sur [www.divattesurloire.fr / rubrique agenda](http://www.divattesurloire.fr/rubrique/agenda).)

Pour les personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer, un transport pourra être organisé de votre domicile jusqu'au lieu de l'activité (à préciser lors de l'inscription).

Pour tout renseignement, contactez le CCAS : 02 40 33 34 06



SCÈNE OUVERTE

Mardi 6 octobre - 20h30 - espace Jacques DEMY

« Scène ouverte » permet de mettre à disposition une scène à des troupes et artistes émergents afin qu'ils se fassent connaître auprès de programmeurs, mais également de proposer une programmation culturelle sur le territoire. Trois scènes sont programmées d'octobre à décembre 2026.

La scène ouverte du 6 octobre accueillera la compagnie Les Sales Culottes pour une conférence satirique « Conseils pour une jeune épouse ».

Synopsis :

Patty et Fanny ont une mission sacrée : sauver les foyers traditionnels ! Armées des conseils poussiéreux de « L'Encyclopédie de la Femme 1950 » et des préceptes épicés du Kama Sutra, elles invitent les jeunes vierges et jeunes puceaux à une préparation à la vie conjugale. Entre leçons de bonnes manières et dérapages, ce duo déchaîné démonte avec jubilation les nouvelles modes traditionalistes.

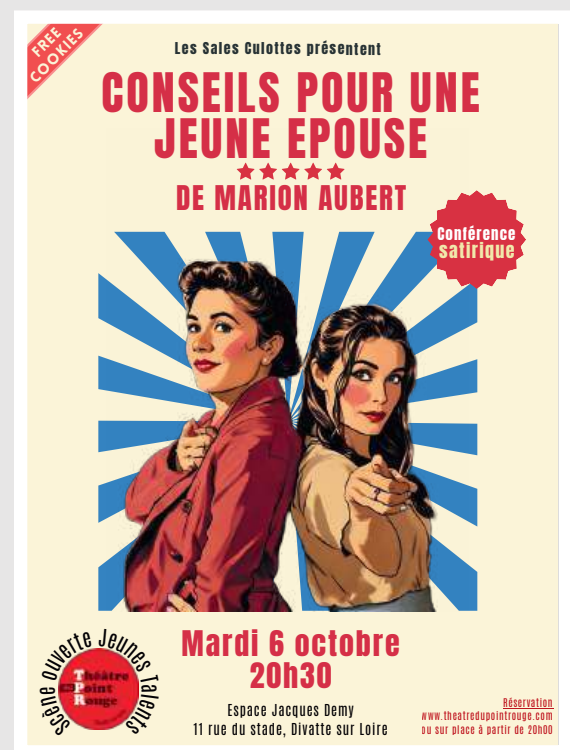
Une conférence théâtralisée bilingue, décapante, féministe et délicieusement incorrecte !

Conseillé à partir de 15 ans.

Horaires : 20h30 | **Durée :** 1h10 | **Tarif unique :** 10€

Lieu : espace Jacques Demy, 11 rue du Stade, Divatte-sur-Loire

Réservation : billetterie internet (paiement sécurisé) sur theatredupointrouge.com ou sur place dès 20h



EXPOSITION DE PEINTURE

Samedi 17 et dimanche 18 octobre

10h - 18h - salle La Chapelaine

Les artistes amateurs de l'Atelier des Peintres de la Divatte vous donnent rendez-vous pour leur 4^e exposition bisannuelle, un événement devenu incontournable pour tous les amoureux de création et de couleurs.

Après une édition 2024 qui avait attiré 350 visiteurs, l'Atelier revient avec une énergie renouvelée et plus de cent œuvres inédites, réalisées au cours des deux dernières années. Peintures, recherches, expérimentations... chaque toile raconte une histoire, un geste, une émotion.

Vous pourrez également découvrir nos artistes en plein travail, ainsi que le rendu de nos travaux et recherches collectives 2024-2026. Une manière vivante et chaleureuse d'entrer dans l'univers de la peinture.

L'exposition mettra aussi en lumière nos travaux collectifs 2024-2026, dont :

- « Les femmes à l'honneur » – une collaboration avec Le Nid, présentée de septembre à novembre 2025.
- « Un trésor de biodiversité » – exposition bisannuelle à la Maison Bleue (Haute-Goulaine).

Ces projets témoignent de l'engagement de l'Atelier pour des thèmes sensibles, humains et profondément actuels.

Les visiteurs pourront également découvrir les réalisations issues de nos stages d'une journée, menés par les peintres les plus expérimentés de l'Atelier ainsi que par des artistes amis, amateurs ou professionnels.

Une diversité de regards et de techniques qui enrichit chaque année la dynamique du groupe.

Tout au long du week-end, les peintres vous accueilleront autour de boissons et pâtisseries, dans une atmosphère simple, joyeuse et ouverte. L'occasion parfaite pour prendre le temps, regarder, discuter, se laisser inspirer.

Entrée libre et gratuite

Lieu : salle La Chapelaine, rue du Stade, Divatte-sur-Loire



CONFÉRENCE ET PROJECTION

Jeudi 29 octobre à 15h00

À l'occasion d'Octobre Rose, la Résidence Le Clos du Moulin et l'association SEVE vous invitent à découvrir l'aventure d'Alexandra Husta, partie à vélo jusqu'en Roumanie après un cancer. Un témoignage inspirant autour du voyage, de la résilience et du dépassement de soi.

L'aventure d'Alexandra Husta :

Alexandra Husta est diagnostiquée d'un cancer du sein à 31 ans, en 2018. Pendant ses deux années de traitements, elle rencontre un passionné de voyage à vélo qui lui donne l'objectif de partir en Roumanie à vélo une fois les traitements terminés. Pour elle, ce projet représente la liberté et lui permet de rester active malgré la sensation d'enfermement liée à la maladie.

En 2021, elle part finalement seule et réalise un périple de 8 500 km à vélo à travers la Roumanie, la Bulgarie, la Grèce, l'Italie et la Croatie. Elle se lance ensuite un défi plus personnel en direction de la Laponie. Au total, elle parcourt 23 000 km en trois ans.

Alexandra considère que cette maladie a profondément transformé sa vie. Elle estime que le cancer lui a permis de rencontrer des personnes importantes, de découvrir le vélo et de vivre des aventures extraordinaires. Elle parle ainsi de « revanche sur la maladie », mais surtout de la nécessité de se fixer des objectifs pour continuer à avancer dans la vie.



Les bénéfices de la journée seront reversés à la Fondation ARC afin de soutenir la recherche sur le cancer.

Entrée gratuite sur inscription

Contact : 02 40 33 32 84 - animation@residence-leclosdumoulin.fr

Lieu : résidence Le Clos du Moulin, 1 rue de Galerne, Divatte-sur-Loire



MÉDIATHÈQUE DIVATTE-SUR-LOIRE
Votre espace... COOLTUREL !

Découvrez le programme de la rentrée à la médiathèque.

Retrouvez aussi toute l'actualité de votre médiathèque sur www.espacecoolturel.fr



EXPOSITION « A LA DÉCOUVERTE DE LA GÉNÉALOGIE »

Jusqu'au 14 octobre 2026

L'association Loisirs pour tous 44, en partenariat avec l'espace COOLturel, vous propose une exposition pour découvrir la généalogie et apprendre à retracer l'histoire de vos ancêtres. Livrets de famille, photographies, cartes postales, actes de mariage ou témoignages familiaux : de nombreux documents peuvent vous aider à commencer vos recherches.

L'exposition présente également les ressources disponibles en ligne, notamment les archives départementales et municipales numérisées, ainsi que des sites spécialisés.

Samedi 3 octobre de 15h à 17h : atelier généalogie

Vous souhaitez commencer votre arbre généalogique ou poursuivre des recherches déjà engagées ? Les membres de l'association Loisirs pour tous 44 vous accompagneront dans vos premières démarches et vous présenteront les principaux outils permettant de retrouver la trace de vos ancêtres.

Pour adultes et adolescents - entrée libre et gratuite



PRIX NATURE NOMADE : LES LECTURES CONTINUENT

Les lectrices et les lecteurs peuvent encore s'inscrire, emprunter les ouvrages sélectionnés disponibles dans nos rayons et voter pour leur coup de cœur jusqu'au **31 octobre 2026**.

Renseignements : 02 40 33 37 93 ou mediatheque@divattesurloire.fr

6-13-20 OCT. ATELIER D'ÉCRITURE

19H / 21H

La médiathèque vous propose un cycle de trois ateliers d'écriture pour apprendre à écrire des nouvelles, animé par Charlotte Delforges animatrice d'ateliers d'écriture et praticienne en art-thérapie par l'écrit. La participation aux trois séances est obligatoire.

Adolescents / adultes - gratuit, sur inscription : 02 40 33 37 93 ou mediatheque@divattesurloire.fr

MER. 7 OCT. ATELIER GRAVURE SUR TETRAPAK PAR L'ATELIER SUPER ENCRE

15H

Et si vos emballages devenaient de véritables créations ?

Tout public, à partir de 7 ans gratuit sur réservation : 02 40 33 37 93 ou mediatheque@divattesurloire.fr

MER. 14 OCT. ATELIER « PIERRE, FEUILLE, CISEAUX », SPÉCIAL HALLOWEEN

15H

Venez créer une décoration d'Halloween effrayante et amusante à partir de papier, de carton et d'un brin d'imagination !

A partir de 4 ans, gratuit, sur réservation : 02 40 33 37 93 ou mediatheque@divattesurloire.fr

SAM. 17 OCT. CROQU'LIVRES : LECTURE POUR LES TOUT-PETITS (0/6 ANS)

MER. 21 OCT.

10H15

Samedi 17 octobre à l'espace COOLTUREL, rue du Calvaire, La Chapelle Basse-Mer.

Mercredi 21 octobre au Point lecture, rue du Vieux Moulin, Barbechat (mairie annexe).

Entrée libre et gratuite - tout public

MER. 21 OCT. MERCREDI COOP' « A LITTLE TO THE LEFT »

14H / 18H

Seul ou à plusieurs, venez résoudre les énigmes de A Little to the Left, un jeu de réflexion cosy au design épuré !

Entrée libre et gratuite

VEN. 30 OCT. SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ SPÉCIAL HALLOWEEN

A P. 18H30

Pour fêter Halloween, venez mener l'enquête à la médiathèque au cours d'une soirée consacrée aux jeux de société ! Pour tous les âges et tous les niveaux, découvrez une sélection variée de jeux d'enquête coopératifs.

Entrée libre et gratuite

RETOUR SUR...

Le 17 juillet dernier, à la demande du Foyer des Jeunes, l'association Le Lapin de Troie a animé L'Affaire Mendes, un "cold case" grandeur nature. Répartis en 8 ateliers, les jeunes enquêteurs ont mené l'enquête à travers différentes épreuves : prise d'empreintes, vidéo surveillance, analyse de fichiers, recherche d'indices... Une journée immersive, placée sous le signe du jeu, de la coopération et du suspense !



Encore beaucoup trop de déchets sur les bords des routes ! Pour une commune plus propre, et toujours dans la bonne humeur, l'équipe des "P.P à la ramasse" reste en action sur la commune déléguée de Barbechat. A chacune de leurs balades, ils ramassent d'innombrables déchets. L'équipe invite d'ailleurs tous ceux qui le souhaitent à la rejoindre, le dernier dimanche matin de chaque mois; à partir du 24 septembre (rendez-vous devant le café associatif de Barbechat, rue Alfano).



Le 23 juillet dernier, les enfants de l'accueil de loisirs ont présenté leur spectacle sur le thème du carnaval, entourés de leurs familles et de l'équipe d'animation. Pour l'occasion, la compagnie Libertacao a proposé un spectacle haut en couleur mêlant capoeira, samba et défilés. Costumes, musique et énergie des artistes ont offert aux petits comme aux grands un joli moment de fête et de convivialité. Un grand merci à la compagnie Libertacao, aux familles, aux enfants et à l'équipe d'animation pour leur participation et leur enthousiasme !



Le 13 août dernier, les modulaires installés dans la cour du groupe scolaire Robert Doisneau, qui accueilleraient les enfants durant les travaux de restructuration de l'école, ont été retirés. Une nouvelle étape vers le futur visage du groupe scolaire, dont les élèves et les professionnels de l'école devraient pouvoir profiter à compter de fin 2026.



Places de stationnement pour personnes en situation de handicap

SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ : LA COMMUNE S'ENGAGE POUR SES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Garantir à tous les habitants un accès sécurisé et fluide aux commerces, services et espaces de notre commune est une priorité absolue. Dès son installation, la nouvelle équipe municipale a pris en main ce dossier. Retour sur deux ans d'actions concrètes, d'accompagnement et sur les prochaines échéances clés de cette mise en conformité essentielle. Chaque jour, vous fréquentez des commerces, des cabinets médicaux, des locaux associatifs ou des restaurants. Derrière le quotidien de ces visites, il existe une réglementation stricte mais indispensable : celle des Établissements Recevant du Public (ERP).

QU'EST-CE QU'UN ERP ?

Un Établissement Recevant du Public désigne tout bâtiment, local ou enceinte dans lequel des personnes extérieures sont admises (que l'accès soit payant ou gratuit, libre, sur invitation ou sur rendez-vous). Il est soumis à des normes très précises en matière de sécurité incendie (évacuation, alarmes) et d'accessibilité (accueil des personnes en situation de handicap, poussettes, personnes âgées).

UNE DÉMARCHE PROGRESSIVE : DE LA PÉDAGOGIE À LA FERMETÉ

Pour les élus du nouveau mandat, il ne s'agissait pas d'imposer des contraintes du jour au lendemain, mais bien de co-construire une commune plus inclusive et sûre avec l'ensemble des acteurs économiques et associatifs locaux. C'est

pourquoi la municipalité a déployé une stratégie par étapes sur deux ans.

- **Courant 2025 : le recensement et la sensibilisation**

Les services municipaux ont réalisé un recensement complet de l'ensemble des ERP privés de la commune. Dans la foulée, un premier courrier pédagogique a été envoyé à chaque propriétaire ou exploitant. Ce document expliquait en détail ce qu'est un ERP, les obligations légales en vigueur et l'importance de s'y conformer.

- **Mi-2026 : les premières relances**

Parce que la mise aux normes peut soulever des questions techniques, la commune a relancé les établissements n'ayant pas encore régularisé leur situation. L'objectif est d'ouvrir le dialogue, d'apporter des réponses et d'accompagner les gérants de bonne foi dans leurs démarches de dépôt de dossier de demande de mise en

conformité. Les gérants disposaient d'un délai de trois mois, jusqu'à fin septembre, pour contacter les services municipaux la mairie.

- **Octobre-novembre 2026 : l'échéance décisive**

A fin octobre/début novembre prochain, un dernier courrier sera adressé aux retardataires. Ils disposeront alors d'un délai strict d'un mois pour se mettre en conformité. À l'issue de ce mois de sursis, la préfecture pourra appliquer le durcissement des sanctions prévues par le Code de la Construction et de l'Habitation

POURQUOI CETTE RIGUEUR EST-ELLE INDISPENSABLE ?

Certains pourraient percevoir ces démarches comme une lourdeur administrative supplémentaire. Pourtant,



Rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite

LA MAIRIE EST À VOS CÔTÉS : RESSOURCES ET CONTACTS

Si la rigueur sera de mise dès l'automne pour les contrevenants, la municipalité reste pleinement mobilisée pour accompagner tous les professionnels de bonne foi dans leurs démarches.

Pour vous faciliter la tâche, **un espace d'information complet est disponible** sur le site internet de la commune (<https://www.divattesurloire.fr/>). Vous y trouverez une rubrique dédiée aux ERP regroupant toutes les informations réglementaires, le détail des démarches à effectuer pas à pas, ainsi que les formulaires de demande de mise en conformité à télécharger.

Si vous avez reçu un courrier ou si vous avez un doute sur le statut de votre local, ne restez pas sans réponse. **Contactez sans attendre le service technique de la mairie pour faire le point sur votre situation et être guidé dans la constitution de votre dossier.**



Adresse : Mairie, 10 rue Mériadec Laënnec, 44450 Divatte-sur-Loire



Téléphone : 02 40 33 34 00



Courriel : mairie@divattesurloire.fr



Site internet : www.divattesurloire.fr



elles répondent à des enjeux fondamentaux de sécurité publique et de solidarité :

- **L'accès pour tous** : une marche à l'entrée d'un commerce ou un couloir trop étroit excluent de fait nos aînés, les parents circulant avec une poussette et nos concitoyens en situation de handicap. L'accessibilité est un droit.

- **La sécurité des vies humaines** : en cas de départ de feu, chaque seconde compte. Des installations électriques non vérifiées ou des issues de secours encombrées mettent directement en danger les clients et le personnel de l'établissement.

- **La protection des exploitants** : en cas d'accident dans un local non conforme, la responsabilité pénale et civile du gérant est lourdement engagée. Se mettre en conformité, c'est aussi protéger son activité. Les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer sont investis

aux côtés de la municipalité pour mener cette mise à jour.

QUELS RISQUES EN CAS DE NON CONFORMITÉ ?

Les sanctions encourues sont lourdes. Elles sont prévues par la loi :

- **Sanctions administratives** : amendes administratives pouvant être prononcées par le représentant de l'État après saisine de la préfecture en cas de défaut de transmission de documents ou sans mise en conformité (Art. L. 165-6 du Code de la construction et de l'habitation).

- **Fermeture de l'établissement** : dans les cas les plus critiques (notamment en cas de risques graves d'incendie ou d'absence totale de dispositif d'évacuation), la fermeture temporaire ou définitive de l'ERP pourra être prononcée par arrêté municipal ou

préfectoral L143-1 à L143-3 du Code de la construction et de l'habitation.

- **Sanctions pénales** : poursuites judiciaires à l'encontre de l'exploitant ou du propriétaire en cas d'ouverture sans autorisation, non-respect des règles d'accessibilité ou de sécurité. Art. L.183-4 du Code de la construction et de l'habitation).



LES actualités



Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le mardi 17 novembre 2026 à 19h00, à la mairie siège.

Les relevés de décisions du Conseil sont affichés dans les 8 jours qui suivent le conseil et consultables sur le site internet. Le procès-verbal intégral de la séance précédente est consultable sur Internet.

RAPPEL : ECLAIRAGE PUBLIC

La municipalité de Divatte-sur-Loire a fait le choix de rallumer l'éclairage public du centre-bourg de La Chapelle Basse-Mer chaque jour, de la tombée de la nuit jusqu'à 22h (23h dans le bourg de La Chapelle Basse-Mer). L'éclairage public est ensuite coupé de 22h à 6h30.

Ces modifications ont pris effet le 2 septembre.



DÉMANTELEMENT DU RÉSEAU CUIVRE

La fin de l'exploitation du réseau cuivre ORANGE (téléphone, ADSL) est prévue pour novembre 2030 sur la commune.

Concrètement, le réseau de cuivre ne sera plus utilisable, et il faut donc prévoir le passage aux technologies plus récentes avant cette date : fibre optique, satellite, réseau 5G...

Depuis le 1^{er} janvier 2026, il n'est déjà plus possible de souscrire à un abonnement internet ADSL.

La municipalité, par l'intermédiaire de la CCSL, sera vigilante au démontage des poteaux ou autres infrastructures par le prestataire, ainsi que la reprise du câble inutilisé.

Des rappels réguliers seront organisés pour rappeler l'échéance et cibler les foyers encore raccordés au cuivre.

Pour toute question ou besoin de précision, vous pouvez contacter Sébastien Renier, conseiller-délégué en charge des réseaux sur la commune : sebastien.renier@divattesurloire.fr



METTRE SON LOGEMENT EN LOCATION : LES RÈGLES ÉVOLUENT EN 2026

Vous souhaitez mettre votre résidence principale en location ? Sachez que vous êtes soumis à la fiscalité sur les meublés de tourisme. Les règles découlant de la loi de 2024 dite Le Meur, visant à renforcer l'encadrement des meublés de tourisme, ont évolué en 2026. L'objectif est d'encourager le logement permanent dans les zones où le marché immobilier est en tension.

Ainsi, à compter du second semestre 2026, toutes les locations de meublés touristiques devront être enregistrées sur le téléservice national « API meublés », y compris les loueurs ayant déjà reçu un numéro d'enregistrement.

Vous êtes concerné.e ? Rendez-vous sur <https://apimeubles.finances.gouv.fr/>



PROCHAINE PERMANENCE DES ÉLUS

Samedi 10 octobre de 10h00 à 12h00

Vous avez une question, une idée, une suggestion pour la commune ? Venez en parler directement avec un élu !

Dans le cadre de ce nouveau mandat, les élus de la municipalité vous donnent régulièrement rendez-vous lors de permanences ouvertes à tous les habitants. Aucune inscription, aucun rendez-vous nécessaire : il suffit de venir à la mairie annexe de Barbechat. L'accueil se fait librement, par ordre d'arrivée.

Ces rencontres sont l'occasion d'échanger simplement et en toute proximité : poser une question, faire part d'une préoccupation, partager une idée ou simplement venir à la rencontre de vos élus.

Un moment privilégié pour dialoguer, écouter et faire avancer ensemble la vie de notre commune.



Samedi 10 octobre



Mairie annexe de Barbechat
1 rue du Vieux Moulin



10h00 - 12h00



Alban GRISVARD

4^e adjoint délégué aux bâtiments et à la rénovation énergétique
Conseiller communautaire



Caroline PINEAU

7^e adjointe déléguée à la communication



Centre Communal d'Action Sociale

Rappel des animations / festivités organisées par le CCAS et la commission solidarité

Semaine Bleue : venez profiter des animations seniors et tout public du 5 au 16 octobre 2026. Le programme est disponible en mairie et sur le site internet (voir en page 4).

Repas des aînés : samedi 28 novembre 2026

Les personnes nouvellement arrivées sur la commune, âgées de 75 ans et plus, ainsi que celles qui ne seraient pas inscrites sur les listes électorales, sont invitées à prendre contact avec le CCAS au 02 40 33 34 06 ou ccas@divattesurloire.fr.

Les invitations seront distribuées par des bénévoles de la mairie, au cours du mois de septembre.

Dispositif « Mon soutien psy » : remboursement de séances chez le psychologue

Depuis début 2025, ce dispositif propose jusqu'à 12 séances d'accompagnement psychologique chez un psychologue partenaire. La séance coûte 50€ et est remboursée à 60% par la sécurité sociale. Mon soutien psy s'adresse à toute personne qui se sent angoissée, déprimée ou éprouve un mal-être.

Deux solutions pour en bénéficier : prendre rdv avec son médecin traitant qui évaluera votre situation et vous orientera vers un psychologue partenaire ou prendre rendez-vous directement avec un praticien partenaire (liste disponible sur le site internet www.ameli.fr).

Contact : 02 40 46 27 52 (répondeur écouté chaque jour), www.groupepreventionsuicide44.fr

Violentomètre : 23 questions pour repérer les comportements violents dans le couple

Cet outil est facilement disponible sur internet et permet de mesurer si une relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences.

Le violentomètre vous aide à déterminer où votre relation se situe (si elle est saine ou violente).

- **En vert** : votre relation est saine
- **En jaune et orange** : soyez vigilant.e car certaines situations peuvent être violentes
- **En rouge** : vous êtes face à une situation dangereuse, vous devez vous protéger.

Pour rappel, en cas de d'urgence, appelez le **17** ou envoyez un SMS au **114**.

Si vous souhaitez de l'aide et de l'écoute, vous pouvez contacter le 3919, l'association Solidarité femmes, Citad'elles et les services sociaux (CCAS, EDS, etc.).

PASS SPORT

Le pass Sport est reconduit pour la saison 2026-2027. C'est une aide financière de l'Etat destinée à couvrir tout ou partie des frais d'inscription dans un club, une association sportive ou une salle de sport partenaire. Elle prend la forme d'une réduction immédiate lors de l'inscription.

Les bénéficiaires doivent être âgés entre 6 et 17 ans et avoir un quotient familial inférieur ou égal à 699€, ou être bénéficiaire de l'AEEH ou de l'AAH (pour les personnes âgées de 16 à 30 ans). Les bénéficiaires reçoivent un code par courrier électronique et peuvent l'utiliser auprès des organismes sportifs.

Plus d'informations et inscriptions à www.pass.sports.gouv.fr



ASSOCIATIONS : ENVOYEZ VOS DEMANDES DE SUBVENTION AVANT LE 30 SEPTEMBRE

Les dossiers de demandes de subventions sont en ligne sur le site internet de la commune, www.divattesurloire.fr, rubrique *Mes loisirs* > *Vie associative* > *Démarches pour les associations* > *Demandes de subventions*.

Les dossiers complets doivent être remis **au plus tard le 30 septembre 2026**.

Retrouvez dans la rubrique « Vie associative » toutes les informations nécessaires préalables à vos démarches associatives.

Renseignements : 02 40 33 34 00 ou mairie@divattesurloire.fr



CIMETIÈRE DE LA CHAPELLE BASSE-MER : TRAVAUX DE RÉFECTION EN COURS

La commune de Divatte-sur-Loire poursuit l'aménagement du cimetière de La Chapelle-Basse-Mer.

Des travaux de réfection des allées du cimetière paysager sont actuellement en cours, pour une durée prévisionnelle de 3 semaines, soit jusqu'au 16 octobre.

Une signalisation est en place afin de sécuriser et faciliter la circulation aux abords de la zone de travaux.

Nous vous invitons à faire preuve de vigilance et à respecter la signalisation mise en place pendant toute la durée des travaux.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Renseignements : 02 40 33 34 00 ou mairie@divattesurloire.fr

FESTI' FAMILLE, UN WEEK-END FESTIF À PARTAGER EN FAMILLE

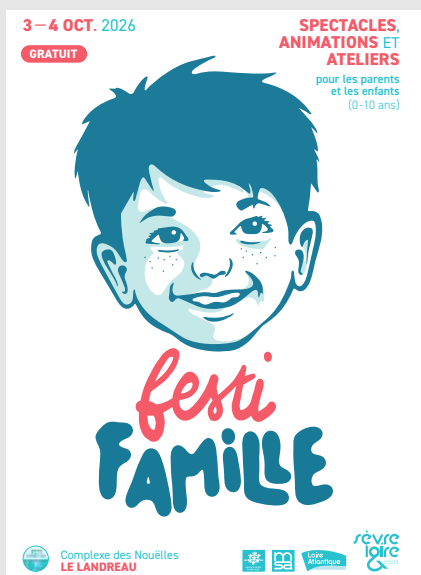
Ouvert à tous, ce rendez-vous propose un programme spécialement adapté aux enfants de 0 à 10 ans et à leurs parents, avec des ateliers, des animations et des spectacles pour petits et grands.

La journée du samedi est gratuite et en accès libre, avec notamment la possibilité de déjeuner sur place ; une réservation sera nécessaire pour les activités du dimanche. Cette journée est organisée en collaboration avec les communes et les services jeunesse du territoire.

Samedi 3 et dimanche 4 octobre

Contact : 02 51 71 96 28 - serviceparentalite@cc-sevreloire.fr

Retrouvez le programme sur le site enfance.cc-sevreloire.fr



Naissances

27/07 : Loup CHAQUET
30/07 : Charlie DUVOIS
04/08 : Ghina SOUAMAA
07/08 : Noé HIVERT
09/08 : Alice BRISSON
11/08 : Axelle BLAIN
11/08 : Léon FOUBERT
12/08 : Luna PANIER
22/08 : Lazare BARREIX

Mariages

01/08 : Solène BERC et Wanish KALLOE

Décès

15/08 : Jean CHAUVIRÉ
16/08 : Mireille VIGNERON
18/08 : Jean GOGUET

TRIBUNES

En application de la loi « démocratie et proximité » du 27 février 2002, cette rubrique est consacrée à l'expression des groupes politiques du conseil municipal.

GROUPE MAJORITAIRE



Des projets pour nos écoles

Bien grandir, c'est aussi bien vivre son école. C'est pourquoi nous poursuivons notre engagement pour offrir à nos enfants des espaces plus agréables, plus sûrs et mieux adaptés aux défis d'aujourd'hui.

Face aux fortes chaleurs qui deviennent plus fréquentes, l'école Robert Doisneau bénéficiera d'importants aménagements pour rendre les cours plus fraîches et plus végétales.

Le sol sombre actuel laissera progressivement place à des revêtements plus clairs, capables de réfléchir davantage la chaleur. Les surfaces minérales seront également réduites au profit de sols perméables et de bétons drainants, afin de favoriser l'infiltration naturelle de l'eau de pluie.

La nature retrouvera aussi toute sa place dans les cours. 25 nouveaux arbres à feuilles caduques seront plantés dans les espaces de l'élémentaire, de la Bulle et de la maternelle. Ils apporteront une ombre précieuse en été, tout en laissant entrer le soleil en hiver. Des plantes grimpantes, des arbustes et des massifs viendront compléter ces plantations et favoriser la biodiversité.

Ces travaux ne sont pas de simples aménagements paysagers : ils répondent à un enjeu essentiel, celui du confort et du bien-être de nos enfants. Nous faisons le choix d'écoles plus vertes, plus fraîches et plus résilientes, pensées pour les générations qui les fréquentent aujourd'hui et demain.

Investir dans nos écoles, c'est investir dans l'avenir de notre commune.

Vos élus de Divatte-sur-Loire, collective et citoyenne

GROUPES MINORITAIRES



Agir Autrement : une association pour faire vivre le débat local

Née de l'initiative des élus d'opposition, l'association Agir Autrement rassemble aujourd'hui des élus, des colistiers, des sympathisants et des habitants qui souhaitent s'impliquer dans la vie de notre commune. Cette diversité est au cœur de notre démarche : chacun peut apporter son regard et ses idées.

Notre ambition est simple : écouter, questionner, proposer et défendre les idées qui nous semblent utiles pour Divatte-sur-Loire. Nous voulons créer un espace ouvert à tous pour échanger sur notre commune et faire remonter les besoins des habitants.

Pour favoriser les échanges, nous organiserons plusieurs permanences « Les rencontres Agir Autrement ». La première aura lieu le samedi 3 octobre, de 10h à midi, espace Clareboudt à La Chapelle-Basse-Mer. Nous vous attendons autour d'un café pour échanger, partager vos idées et faire connaissance.

L'association est ouverte à tous et l'adhésion est fixée à partir de 15 €.

Rejoignez-nous pour échanger, écouter, proposer... et surtout agir autrement pour notre commune !

Renseignements et adhésions :

 Divatte sur Loire, Agir Autrement  [divatte.autrement](https://www.instagram.com/divatte.autrement) @ : dsl.agir.autrement@gmail.com

Giacomo FURNARI, conseiller minoritaire indépendant

Dans le cadre de mon mandat, je suis investi dans 2 commissions. Celle concernant la culture, le patrimoine et les loisirs et celle concernant le développement local économique et la politique sportive. Je profite de cette tribune pour mettre en lumière notre marché de Barbechat qui a lieu tous les vendredis de 16h à 19h sur la place de l'église. Votre présence est indispensable pour que ce rendez-vous hebdomadaire puisse se poursuivre. Un grand merci aux personnes qui font vivre cet événement.

Giacomo FURNARI

@ : giacomo.furnari@divattesurloire.fr

Un peu d'histoire

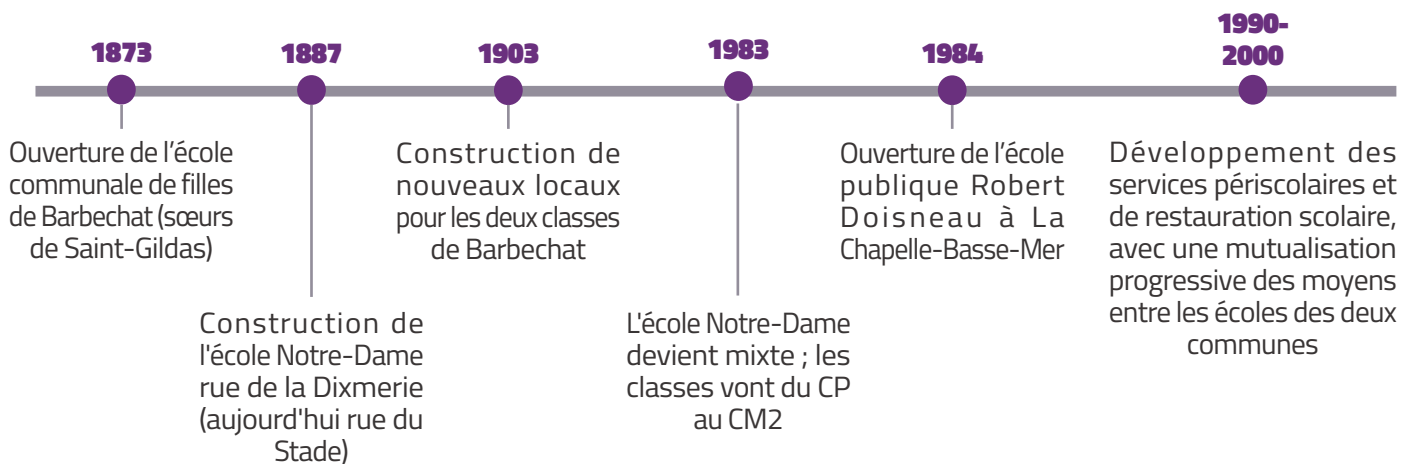
Les écoles

Les écoles ont toujours été l'avenir et la prospérité des communes, et Divatte-sur-Loire n'échappe pas à la règle quelques semaines après une nouvelle rentrée scolaire.

Divatte-sur-Loire devient une commune nouvelle le 1^{er} janvier 2016 avec la fusion des communes de La Chapelle-Basse-Mer et de Barbechat. Avant cette date, chaque commune gérait ses propres établissements scolaires.



L'école La Clé des Champs avant rénovation (2019)



Depuis 2016 et la fusion des deux communes, les écoles existantes sont conservées et organisées en réseau unifié : aujourd'hui (2026), il y a deux écoles publiques constituées du groupe scolaire Robert Doisneau et de l'école « La Clé des Champs », - une école privée, Notre-Dame.

La commune a mutualisé la restauration scolaire et périscolaire des trois écoles. Les trois écoles de Divatte-sur-Loire comptent actuellement 800 élèves (2026).



L'école de garçons de La Chapelle Basse-Mer, vers 1945

VIE ASSOCIATIVE

Si vous souhaitez diffuser une annonce, rendez-vous sur www.divattesurloire.fr ou écrivez-nous à : mairie@divattesurloire.fr avant le 10 octobre pour une parution dans le numéro de novembre.

Tricotons ensemble

L'activité Tricot de l'association se tient au tiers-lieu (15 rue Mériadec Laënnec), accessible aux personnes à mobilité réduite. Les rencontres se déroulent **tous les mardis** à partir de 14h. Ces créneaux sont à vérifier en période de vacances scolaires.

Contact : 06 60 07 75 56

Association de scrabble

Vous aimez jouer au scrabble ? N'hésitez pas à nous rejoindre chaque lundi à l'espace Clareboudt, salle n°2, de 14h15 à 16h15.

Contact : 06 37 83 65 21

Club de l'Espérance

Le Club de l'Espérance se réunit tous les jeudis de 14h à 18h salle de la Convivialité rue des Jarrys. Venez seul ou en équipe, divers jeux vous seront présentés, des sorties en car d'une journée. Venez nous rejoindre, nous vous attendons.

Contact : 06 03 81 50 06

Scrapaddict

Vous avez envie de mettre vos photos en valeur, de découper, patouiller, de construire un album de vos mains ? Venez nous rejoindre **le mardi de 20h30 à 22h30** (calendrier sur demande) au tiers-lieu (15 rue Mériadec Laënnec).

Contact : 06 70 97 39 21
syltessier@orange.fr

Téléthon 2026

L'équipe du Télécanthon pense sérieusement à la nouvelle édition du téléthon qui se déroulera les **4, 5 et 6 décembre 2026**. Cette année, ce sera la 40^{ème} édition nationale et pour nous la 35^{ème}.

Depuis bien des années, de nombreuses associations participent activement à la réussite de ce week-end : plusieurs actions peuvent être envisagées sous forme de tournois, bourriche, recette de bar et autres... Bien sûr, il est toujours temps de vous inscrire pour une animation avec votre association. Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre sur notre adresse mail : letelecanthon@free.fr ou appeler au 02 40 06 38 25.

Classe 76

La classe 76 de Divatte-sur-Loire vous invite le **samedi 21 novembre** au restaurant Beauregard à 12h30 à Drain. La journée se terminera autour d'une brioche au 189 Levée de la Divatte. Réponse souhaitée avant le 30 septembre avec votre règlement de 50€/personne pour organiser cette journée au mieux. La date du 20 novembre a été annulée et remplacée par le samedi 21 novembre.

Contact : 06 99 17 29 11

Amicale des Sapeurs Pompiers

Les sapeurs-pompiers du Centre d'Incendie et de Secours de La Chapelle-Basse-Mer vont débiter leurs visites dans les foyers et les entreprises pour la distribution du calendrier 2027. Les sapeurs-pompiers passeront à domicile pour présenter leurs vœux et offrir le calendrier du Centre de La Chapelle-Basse-Mer, selon les règles suivantes :

- Distribution sur les communes de La Chapelle-Basse-Mer, Barbechat et La Remaudière ;
- Période de distribution : **du 15 octobre 2026 au 1^{er} janvier 2027** ;
- Visites effectuées par équipes de deux ;
- Sapeurs-pompiers en tenue d'intervention ;
- Passages en soirée, le week-end et les jours fériés, de 10h30 à 13h ;
- Aucune demande ni obligation de quelque nature que ce soit.

Profitez du passage des sapeurs-pompiers à votre domicile pour échanger sur leur engagement citoyen. Ils recrutent chaque année des femmes et des hommes afin de perpétuer leurs actions et d'assurer les secours de proximité nécessaires. Ils sont à votre disposition pour vous informer et vous accompagner dans votre projet de devenir sapeur-pompier volontaire.

Vous souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire ? Donner de votre temps, vous rendre utile et participer à la vie de votre commune ? Alors, n'hésitez plus ! Contactez-nous au 02 85 52 81 68 ou adressez un courriel à devenir.pompier@outlook.fr.

Suivez-nous aussi sur Facebook/sp.cis.cbm

Nul Bar Ailleurs

Le café associatif Nul Bar Ailleurs organise un concours de belote avec annonces le **samedi 14 novembre**, à partir de 13h15, à la salle municipale du Bois Guillet de Barbechat, Divatte-sur-Loire (un lot pour chaque participant).

Contact : 06 87 95 34 09
nulbarailleurs.barbechat@gmail.com

Les Restos du Cœur

Nous recherchons des bénévoles pour participer à la collecte départementale des Restos du Cœur les **2 et 3 octobre** pour assurer des permanences dans différents magasins du Loroux-Bottereau, de Saint Julien de Concelles, de La Chapelle Basse-Mer et de Thouaré-sur-Loire.

Merci de nous contacter si vous êtes intéressé avant le **26 septembre** :

- Au 02 51 71 97 27 les mardis et mercredis après-midi ;

- @ : ad44.loroux@restosducoeur.org.

Vous nous préciserez vos disponibilités et les magasins dans lesquels vous pourriez assurer une permanence. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. Merci d'avance.

Bourse aux jouets et articles de puériculture

L'APE de l'école la Clé des Champs (Barbechat) organise une bourse aux jouets et articles de puériculture le **dimanche 18 octobre 2026** à la salle du Bois Guillet - Barbechat.

Vous souhaitez vendre ? Déposez vos articles et l'association s'occupe de la vente pour vous ! Jouets, jeux, livres, vêtements et matériel de puériculture en bon état sont les bienvenus.

Dépôt des articles : 9h - 11h (2,50 € la liste de 10 articles). Vente : 14h - 17h

Restitution des invendus : 18h30 - 19h30 (commission de 20% sur le total des ventes de chaque liste).

Renseignements et inscriptions : apebarbechat@gmail.com

Une belle occasion de faire de la place chez soi tout en donnant une seconde vie aux affaires des enfants ! Venez nombreux !

Théâtre du Point Rouge

Le Théâtre du Point Rouge recherche un/des bénévoles pour concevoir l'affiche de sa prochaine pièce, qui sera présentée en mars prochain à l'espace Jacques Demy. Si plusieurs projets sont présentés, l'affiche retenue sera choisie par un vote de nos adhérents.

Les candidats recevront début octobre les éléments techniques nécessaires. Les créations seront à remettre pour le 15 novembre, pour un vote des adhérents fin novembre.

Le ou la gagnante sera invité(e) à la générale (avant-première) pour le ou la remercier de sa participation.

Intéressé.e ? Ecrivez à :
com@theatredupointrouge.com

ANNONCES

PROFESSIONNELS

Restaurant Une table avec plaisir

Exposition *Regards d'enfants*

Les œuvres de Jean Paul Paquereau, artiste concellois, vous accompagnent pendant vos déjeuners/dîners. Le petit plus, les tableaux à l'encre vivent au gré des lumières du restaurant. Un moment unique et magique !

Les RDV « Plaisirs et découvertes » :

Le lundi 5 octobre à 11h15 : Conférence/déjeuner sur les fours de notre commune avec l'association du Patrimoine dans le cadre de la Semaine Bleue.

Le vendredi 9 octobre à 19h : Soirée jeux de société avec Anne de la boutique le Dé Niché.

Le vendredi 20 novembre à 19h : Dîner concert avec Richard en solo et en acoustique (chanteur de la Route des Aïrs).

Le vendredi 4 décembre à 19h30 : soirée dégustation champagne (repas assis) avec Cave & Co.

Places limitées et seulement sur réservation au 06 36 21 45 98.

Nous vous rappelons que vous pouvez privatiser le restaurant Une Table avec Plaisir pour vos événements. On vous reçoit comme à la maison, avec des petits trucs en plus en fonction de vos envies !

Tél. : 06 36 21 45 98 -
unetableavecplaisir@gmail.com -
www.unetableavecplaisir.fr

Pépinières Ripoché : portes ouvertes

Les pépinières Ripoché vous accueillent lors de leurs Portes Ouvertes le **samedi 24 et le dimanche 25 octobre** de 9h à 18h. Conseils, animations et promotions au rendez-vous.

*Plus de renseignements sur
www.pepinieres-ripoche.fr
ou au 02 40 06 33 66*

EMPLOI

Correspondant.e presse

La rédaction de L'Hebdo de Sèvre et Maine recherche actuellement un correspondant de presse (H/F) sur la commune de Divatte-sur-Loire.

La correspondance peut convenir à toute personne, salariée, retraitée, étudiante ou sans emploi, intéressée par la vie de sa commune, l'écriture et la photo.

Il faut aussi habiter (de préférence) la commune. Cette activité est indépendante, rémunérée mais non salariée.

Si cela vous tente, n'hésitez pas à nous écrire à vincent.malboeuf@actu.fr.

Aide à domicile

Aide à domicile partant à la retraite au 1^{er} janvier 2027, cherche personne pour me remplacer, chez 4 particuliers sur St-Julien de Concelles, Le Loroux-Botttereau et Basse-Goulaine (près de la piscine).

Pour plus de renseignements, me contacter aux heures des repas au: 06 62 46 21 70.

Ouvrier(ère) polyvalent(e)

Aménagement d'un parc équestre - La Chapelle-Basse-Mer (Divatte-sur-Loire - 44). CDD de 3 mois - 35 h/semaine (lundi-vendredi).

Vos missions :

- Construction et pose de clôtures,
- Aménagement et végétalisation des espaces extérieurs,
- Travaux manuels d'aménagement et d'entretien du site,
- Réception des livraisons de matériel et de foin,
- Déplacement, rangement et mise en place du matériel sur le site,
- Conduite et utilisation de matériel agricole selon les compétences du candidat,
- Diverses missions polyvalentes nécessaires à l'aménagement et au bon fonctionnement du site.

Profil recherché :

- Personne manuelle, polyvalente
- À l'aise avec le travail physique en extérieur
- Autonome, sérieuse
- Capable de s'adapter à des missions variées
- Permis B indispensable
- Permis BE apprécié
- Une expérience dans la conduite d'un tracteur et/ou l'utilisation d'une mini-pelle est particulièrement appréciée.
- Une expérience dans les domaines agricole, espaces verts, paysagisme, clôtures, travaux extérieurs ou entretien de propriétés constitue également un plus.

Rémunération à définir ensemble selon profil.

Pour candidater : merci d'envoyer votre CV comprenant quelques lignes présentant votre expérience, vos compétences pratiques et vos disponibilités à : denis.robet@gmail.com

Mission Locale du Vignoble Nantais

La Mission Locale du Vignoble Nantais est une association qui accueille tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans domiciliés sur le territoire du Vignoble Nantais (30 communes). Elle a pour ambition, suite à un diagnostic personnalisé, de proposer une réponse adaptée aux besoins des jeunes. Elle intervient sur tous les champs liés à l'insertion socio-professionnelle soit par une réponse ciblée liée à une problématique d'emploi, de mobilité, de santé, de formation..., soit au travers de dispositifs (Contrat Engagement Jeunes, PACEA, Revenu Jeunes...). Des événements, des actions ou des ateliers peuvent être proposés aux jeunes pour faciliter leurs démarches. L'accompagnement mis en place est gratuit.

Pour être au plus proche des jeunes, des permanences ont lieu sur les communes de Montbert, Pont Saint-Martin, Vieilleville, La Haye Fouassière, Haute-Goulaine, Le Loroux-Botttereau, Divatte-sur-Loire, Saint-Julien de Concelles, Gorges, Clisson, Boussay, Gétigné et Vallet.

Pour plus d'informations et prendre rdv :

*Par téléphone : 02 40 36 09 13
Mail : accompagnement16-25@mlvn.fr
www.missionlocalevignoblenantais.fr*

La Mission Locale du Vignoble Nantais organise sa 7^{ème} édition de la MINI ENTREPRISE qui se tiendra à Clisson (Mini Hub - 6 rue des Filatures) durant 3 semaines entre le **17/11/2026 et le 03/12/2026**. Tu as entre 16 et 17 ans, tu n'es pas scolarisé(e). La Mission Locale du Vignoble Nantais te propose d'intégrer une action originale dans

laquelle TU vas créer ton entreprise et gagner en compétences.

Inscription : 02 40 36 09 13

A VENDRE

Vélo

VTT BT'win de 24 pouces, noir et violet, avec garde boue et béquille, panier amovible.

Contact : 07 60 73 95 92

DIVERS

Vide maison + meubles et outils

Les **14 et 15 novembre 2026** au 19 rue du Port à Divatte-sur-Loire, de 10h à 17h.



Cinéma Jacques Demy

www.cinema-jacques-demy.fr

11, rue du stade - La Chapelle Basse-Mer - Divatte sur Loire Salle : 02 40 03 63 59



LA FRAPPE

Drame - 1h46

De Julien Gaspar-Oliveri
Avec Diego Murgia, Bastien Bouillon,
Romane Fringeli

Mercredi 23 sept. 20h10
Samedi 26 sept. 20h10



LA DERNIERE PATIENTE

Drame - 1h20

De Rémi Bassaler
Avec Anouk Grinberg, Luàna Bajrami,
Félix Lefebvre

Vendredi 25 sept. 20h10



Avant-première

LA MAISON DE NOS RÊVES

Comédie - 1h28

De Claude Zidi Jr.
Avec Kev Adams, Chantal Ladesou,
Camille Aguilar

Dimanche 27 sept. 15h10



SALVATION

Drame - 2h00

De Emin Alper
Avec Caner Cindoruk, Berkay Ates,
Feyyaz Duman

Dim. 27 sept. 20h10 (VO)



DEGEL

Drame - 1h48

De Manuela Martelli
Avec Maya O'Rourke, Saskia
Rosendahl, Maia Rae Domagala

Lundi 28 sept. 20h10 (VO)



LES HÉROS DU LOUVRE

Drame, Historique - 1h45

De Élie Chouraqui
Avec Kad Merad, Marie Gillain, Julia
de Nunez

Mercredi 30 sept. 20h10
Samedi 3 octobre 20h10

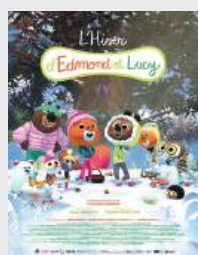


PRESSURE

Guerre, Historique, Thriller - 1h40

De Anthony Maras
Avec Andrew Scott, Brendan
Fraser, Kerry Condon

Vend. 2 oct. 20h10 (VF)
Dim. 4 oct. 20h10 (VO)



EDMOND ET LUCY

Animation, Famille - 0h45

De François Narboux

Dim. 4 octobre 10h40



Avant-première

LES MISÉRABLES

Drame, Policier - 1h45

De Ladj Ly
Avec Damien Bonnard, Alexis
Manenti, Djibril Zonga

Dim. 4 octobre 14h40



Coup de cœur surprise

Venez découvrir un film en
avant-première dans votre
cinéma, sans savoir de quel
film il s'agit.

Lundi 5 octobre 20h10



LA VIE D'UNE FEMME

Comédie dramatique - 1h38

De Charline Bourgeois-Tacquet
Avec Léa Drucker, Mélanie Thierry,
Charles Berling

Mer. 7 octobre 20h10
Dim. 11 octobre 20h10



SI TU PENSES BIEN

Drame - 1h34

De Géraldine Nakache
Avec Monia Chokri, Niels Schneider,
Clémentine Célarié

Vendredi 9 octobre 20h10



LES SURVIVANTS DU CHE

Documentaire - 1h38

De Christophe Réveille
Avec Vincent Lindon

Lundi 12 octobre 20h10 (VO)



GARANCE

Drame - 1h55

De Jeanne Herry
Avec Adèle Exarchopoulos, Sara
Giraudeau, Sarajeane Drillaud

Mercredi 14 octobre 20h10
Vendredi 16 octobre 20h10



L'INVITATION

Comédie - 1h47

De Olivia Wilde
Avec Seth Rogen, Olivia Wilde,
Penélope Cruz

Sam. 17 octobre 20h10



JUSTIN, LE JUSTE

Guerre, Historique - 1h50

De Eric Barbier
Avec Alban Ivanov, Alexandra Lamy,
Birane Ba

Dim. 18 octobre 15h10



HISTOIRES DE LA NUIT

Drame, thriller - 1h54

De Léa Mysius
Avec Hafsia Herzi, Benoît Magimel,
Bastien Bouillon

Dim. 18 octobre 20h10



ROSE

Drame, Historique - 1h34

De Markus Schleinzer
Avec Sandra Hüller, Caro Braun,
Marisa Grawaldt

Lundi 19 octobre 20h10 (VO)



Demy pour les petits à partir de 3 ans

Début du film 20 minutes après l'horaire indiqué